

Commune de CULIN 38300
PROCES VERBAL DE SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 juin 2026 à 20H00

Date de convocation : 05 juin 2026

Présents : Maurice DEBRAND / Régine MARMONIER / Jean-Claude DEROSIN / Brigitte BRESSAN / Olivier MONDINO / Sandrine MILLIAT / Gisèle RAJON / Ludovic AUVE / Josiane LE ROY / Mickaël GORGETTE / Elisabeth THOMAS / Nicolas MULLET / Stéphanie MEEUS / Pierre GOYET / Patrick SOUZY

Excusés : néant

Conseillers en exercice : 15 **Conseillers présents** : 15 **Conseillers votants** : 15

Président de séance : Maurice DEBRAND, Maire de la Commune

Secrétaire de séance : Mickaël GORGETTE

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal de réunion du Conseil Municipal du 30 avril 2026**
- 2- Délibérations à voter :**
- 3- Infos :**
 - Commune
 - EPCI
- 4- Points Divers :**
 - Projets
 - Travaux
 - Urbanisme/Environnement
 - Solidarité
 - Animation
- 5- Tour de Table**

La séance débute à 20H00

1- Approbation du procès-verbal de réunion du Conseil Municipal du 30 avril 2026

Le Procès-Verbal, diffusé le 02 mai 2026 à tous les conseillers, est approuvé à l'unanimité.
Le PV sera affiché et mis en ligne sur le site internet de la Commune.

2- Délibérations

2026-06-01 : Demande d'aide financière à TE38 pour travaux de rénovation énergétique de la mairie

Monsieur l'Adjoint en charge des bâtiments expose :

Le projet de rénovation énergétique de la mairie est inscrit au programme de la feuille de route 2026-2032.

Le diagnostic du bâtiment a été réalisé début 2026 par le bureau Kaleo, sur la base d'un cahier des charges validé par l'AGEDEN. Il a été rendu et présenté à la commission bâtiment le 15 avril 2026. Plusieurs postes d'amélioration ont été identifiés et hiérarchisés selon leur intérêt. En premier lieu, le remplacement des menuiseries extérieures, l'isolation des combles et la gestion de la VMC font partie des travaux prioritaires.

En vue de la mise en œuvre de cette première tranche en 2026, plusieurs entreprises ont été sollicitées pour des devis.

Après analyse et présentation à la commission bâtiments du 19 mai, le choix retenu est le suivant :

- ALURONALP pour les menuiseries extérieures à 28 207,54€ HT (Devis 03551 du 26/05/2026)
- SARL RAVET pour l'isolation des combles à 5 140,00 € HT (Devis1566 du 16/05/2026)
- SARL CEMATE pour la VMC double flux programmable à 3 385,36 €HT (Devis 2816 du 01/06/2026)

L'ensemble de la tranche 2026 d'un montant de 36 732,90 €HT est éligible au programme d'aide financière de TE38 dans le cadre du processus ISERENOV.

Le budget primitif 2026 prévoit cet investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** le programme de travaux de rénovation énergétique de la mairie pour un montant de 36 732, 90 €HT
- **VALIDE** le choix des Entreprises ALURONALP, SARL Ravet et SARL CEMATE, selon les devis sus mentionnés
- **AUTORISE** Monsieur le maire à déposer la demande d'aide financière auprès de TE38 (ISERENOV).
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents et engager les travaux dès accord du TE38.

2026-06-02 : Attribution du marché de Maîtrise d'œuvre pour agrandissement salle SMA

Monsieur le Maire expose :

Le programme d'extension de la salle SMA est finalisé depuis mars 2026, avec l'appui de l'Assistant Maître d'Ouvrage BEAUR,

Suite à la réunion de validation du 22 avril, l'appel d'offre (MAPA) pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre a été lancé le 30 avril 2026 et publié sur le site du DL.

102 dossiers ont été retirés durant les 4 semaines, et 13 offres ont été reçues jusqu'au 28 mai à midi. (Date et heure limite de fin d'Appel d'offres).

Le dépouillement a eu lieu le 28 mai après-midi. Les dossiers ont été transmis le jour même pour analyse par le bureau BEAUR.

12 dossiers ont été jugés recevables et notés. Un dossier a été jugé non recevable.

La réunion de restitution de l'analyse s'est tenue le 05 juin à 14H en mairie, en présence des membres de la CAO.

Après analyse comparative selon les critères financier et technique du règlement de consultation, l'offre du cabinet « 'ATELIER 2B » a été classée la mieux disante avec un montant total de 52 000 € HT comprenant mission de base et missions complémentaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** le choix du bureau d'études « Atelier2B » pour la mission de MOE du projet d'extension de la salle multi activités, pour un montant de 52 000 € HT comprenant les missions de base et complémentaires.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager la mission de MOE.

2026-06-03 : Retrait de la délibération n° 2026-04-05

Monsieur le Maire expose :

La délibération relative à la désignation des élus municipaux au sein de la CCEL est affectée d'une incompatibilité juridique.

Jean Claude DEROSIN, étant adjoint, ne peut siéger, même en tant que suppléant à la CCLE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** le retrait de la délibération n°2026-04-05

2026-06-04 : Désignation des membres de la CCLE (contrôle des listes électorales)

Monsieur le Maire expose :

Après chaque renouvellement intégral du conseil municipal (art. R 7 du code électoral). Le maire transmet au préfet la liste des conseillers municipaux prêts à participer aux travaux de la commission.

Dans les communes dans lesquelles **une seule liste** a obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, la commission est composée (Article L19 du code électoral) :

- d'un délégué de l'administration désigné par le préfet. Le délégué actuel est M Joël GRANDJEAN.
- d'un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire. Le délégué actuel est M Alain CHAVRIER.

- d'un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission ou, à défaut, du plus jeune conseiller municipal.

- la désignation de membres suppléants est possible, (circulaire n° INTA1830120J du 21 novembre 2018) relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires), dans les mêmes conditions que les membres titulaires et par la même autorité.

La commission de contrôle (art. L 19) a pour rôles :

- Contrôler la régularité des inscriptions et des radiations des listes électorales de la commune effectuées par le maire ;

- Statuer sur les recours administratifs préalables ;

- S'assurer de la régularité de la liste électorale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DESIGNE** Pierre GOYET membre titulaire de la commission de contrôle des listes électorales
- **DESIGNE** Gisèle RAJON membre suppléant de la commission de contrôle des listes électorales

3- Informations

Commune -Gestion RH :

Le document « Lignes Directrices de Gestion » pour la période 2026-2032 est à rédiger. Il sera proposé à délibération lors du prochain conseil municipal.

Les données destinées au RSU (Rapport Social Unique) de 2025 sont à fournir au CDG38 courant juin. D Rabilloud est en formation « électricité B1/H » du 15 au 17 juin inclus.

SIVU :

Le conseil d'école s'est tenu le 08 juin. CR en attente.

Le prochain conseil syndical du SIVU se tiendra le 30 juin à 19H, au groupe scolaire.

Les heures réalisées en 2026 par les agents de Culin au SIVU, cumulées au 31 mai 2026 sont de 66,80 H en secrétariat et de 116,75H en maintenance.

BIC :

Les PV des conseils communautaires d'avril 2026 ont été diffusés le 10 juin à tous les conseillers.

Le dernier conseil communautaire s'est réuni le 08 juin.

Le prochain conseil communautaire se tiendra le 06 juillet.

A ce jour aucune commission n'a encore été organisée.

Département :

La prochaine conférence territoriale se tiendra le 22 juin.

Région AURA :

La demande de versement de la subvention pour les travaux électriques réalisés en 2024 dans les vestiaires du stade, a été faite auprès des services régionaux. Montant attendu de 15 522 €.

Une relance a été faite le 08 juin à propos de la demande de subvention pour les travaux d'extension de la salle SMA.

4- Points communaux divers/décisions :

Budget :

Suite à demande formulée lors du précédent conseil municipal, un décryptage des conditions d'évolutions de la taxe d'habitation par rapport à la taxe foncière a été fait. Dans la perspective du budget 2027, des précisions seront demandées à la DGFIP en ce qui concerne les règles dérogatoires.

La Préfecture a accordé la subvention 2026 pour l'ingénierie de la salle SMA. Notification dans les semaines qui viennent.

Projets :

Supérette API : Le Permis de construire a été signé le 22 mai. La programmation de l'installation est liée à l'avancement des autres supérettes du secteur : Ruy-Montceau, Meyssiez, Moissieu sur Dolon et Bevenay. A ce stade, toutes les opérations sont envisagées pour fin 2026/début 2027.

FoodTruck : Une demande d'installation d'un Foodtruck « burger » a été déposée en mairie.

Accord de principe donné pour le samedi en soirée, place de l'église. La première installation est prévue le samedi 27 juin.

Travaux :

Lignes électriques :

RTE : Les travaux de peinture sur des supports de lignes THT sont prévus début juillet.

Enedis les Rôles : Réfection de la chaussée sur tranchée terminée cette semaine.

Enedis Lucle : Les travaux de remplacement des câbles aériens sont prévus entre juin et juillet

Enedis : Contrôle des lignes aériennes par hélicoptère courant juin- survol à basse altitude.

Bâtiments : Les travaux de rénovation énergétique de la mairie seront programmés pour l'automne 2026.

La commission projet SMA se réunira le 15 juin à 17H en mairie en présence des MOE et AMO.

Voiries : Le fauchage des accotements routiers a été réalisé semaine 23. La prochaine campagne sera réalisée avant la rentrée de septembre.

Broyage de végétaux sur zone de Lucle le 24 juin.

Aire de jeux : Le remplacement du revêtement du City Park est prévu fin juin.

STEP : les travaux BIC devraient s'achever cette semaine.

Alimentation en eau potable : Des problèmes d'alimentation sont de nouveaux apparus au niveau des quartiers de Pise et des Brosses, au cours de la dernière semaine de mai. BIC a été sollicité pour diagnostic et explications.

Programme pluriannuel d'enfouissement des réseaux : la commission du 19 mai a proposé la planification suivante :

- Route de Fontaine Chevrot (entrée de Culin) 2028
- Rue du Centre (carrefour chemin des Vignes / passage du Jetou) 2029
- Chemin des Charmes (carrefour Biesse / Imp Terreaux) 2030
- Chemin des Charmes (suite jusqu'au croisement rue du Centre) 2032
- Chemin de Pise 2033

R Marmonier demande que le secteur de Barracand soit traité.

Chaque tranche sera le moment venu soumise à réexamen avant délibération.

Urbanisme/Environnement :

Urbanisme : La prochaine commission urbanisme est programmée le 18 juin à 19H00

Photovoltaïque : Réunion du 04 juin avec Ombr'Isere : le document de présentation de la nouvelle offre a été transmis à tous les conseillers le 05 juin. Après analyse, le modèle économique proposé est trop risqué et apporte trop peu d'intérêt pour la commune. Le refus sera notifié à Ombr'Isere.

La commission travaux examinera si d'autres options sont possibles (autres opérateurs).

Prochaine réunion de la commission bâtiments/voiries/travaux le 07 juillet à 19H.

Solidarité

Pneumobile : Le dispositif est installé sur la place de la salle des fêtes jusqu'à demain. La fréquentation est à hauteur des attentes.

CCAS : La prochaine réunion de la commission solidarité est programmée le 25 juin à 19H

Préparation plan canicule : Mise à jour de la liste des personnes fragiles, par distribution d'un imprimé de recensement volontaire aux personnes seules, susceptibles d'être impactées.

Animation/information :

Spectacle de Noël : La commission réunie le 04 juin a retenu la compagnie AFOZIC pour le spectacle du 18 décembre 2026.

Site internet : la commission réunie le 04 juin a choisi la configuration et le contenu prévisionnel du futur site. Le travail sur les différentes thématiques est à engager.

5- Tour de table :

Gisèle RAJON : Rapporte les principaux points de la réunion du 15 mai sur la gestion des exploitations forestières. Les périodes et types de coupes sont les principaux sujets de préoccupation.

Patrick SOUZY : Propose visite du conseil municipal sur site de la STEP et du groupe scolaire. Le 11/07 à 11H sur place.

La séance est levée à 21h35.

Les prochains conseils municipaux sont fixés les :

- 15 Juillet à 19H
- 10 Septembre à 20H
- 22 Octobre à 20H
- 19 Novembre à 20H
- 17 Décembre à 20H

Signature du Président et du secrétaire

Nom Prénom du Président	Signature	Nom Prénom du Secrétaire	Signature
Maurice DEBRAND		Michaël GORGETTE	

